

APPEL À LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AMI-26-002

*Réhabilitation et Construction d'Infrastructures Sanitaires – Manono, Province du
Tanganyika, RDC*

Référence	KBE/AMI/26/06/002
Émetteur	KoBold Exploration DRC SA
Objet	Réhabilitation d'un centre de santé, construction d'un logement infirmier et d'un bloc sanitaire du centre de santé HGR Manono
Localisation	Ville et Territoire de Manono, Province du Tanganyika, République Démocratique du Congo
Date d'annonce	23 juin 2026
Date limite de dépôt	6 juillet 2026 à 16h00 (heure locale de Manono)
Adresse de soumission	eprocurementdrc@koboldmetals.com

1. Introduction et Contexte

KoBold Metals est une société d'exploration minière de nouvelle génération qui mobilise la science des données, l'apprentissage automatique et la modélisation géologique intégrée afin d'identifier et de valoriser des gisements de minéraux stratégiques indispensables à la transition énergétique mondiale. KoBold Exploration DRC, sa filiale de droit congolais, est titulaire d'un portefeuille de permis de recherche minière dans la province du Tanganyika. Dans le cadre de l'exécution de son programme de prospection actif et en application de ses obligations en matière de développement économique local et de conformité réglementaire ARSP, KoBold Exploration DRC SA lance un appel à manifestation d'intérêt auprès des prestataires qualifiés pour la réhabilitation et la construction d'infrastructures sanitaires dans la ville et le territoire de Manono, Province du Tanganyika, en République Démocratique du Congo.

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) est ouvert en priorité aux entreprises de droit congolais, conformément aux prescriptions de l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le Secteur Privé (ARSP), organe compétent pour encadrer et contrôler la participation des entreprises nationales aux marchés de sous-traitance dans le secteur privé en République Démocratique du Congo.

Le présent AMI a pour objet la constitution d'une liste restreinte de prestataires préqualifiés, lesquels seront ultérieurement invités à soumissionner dans le cadre d'un appel d'offres restreint. Seules les candidatures conformes, complètes et déposées dans les délais requis seront instruites et retenues pour la phase d'évaluation technique.

2. Étendue des Travaux

Les travaux objet du présent appel comprennent trois (3) lots distincts :

Lot	Nature des travaux	Description	Surface
1	Réhabilitation d'un centre de santé	Réhabilitation complète: structure, toiture, menuiseries, revêtements, installations sanitaires et électriques.	154,8 m ²
2	Construction d'un bloc de santé	Édification d'un bloc de santé qui servira à la maternité et néonatal: fondations, maçonnerie, toiture, finitions intérieures et raccordements.	100,00 m ²
3	Construction d'un bloc sanitaire	Bloc sanitaire comprenant latrines, douches, ventilation et gestion des eaux usées.	38,64 m ²

3. Critères d'éligibilité et de qualification

Pour être recevables, les candidatures doivent être accompagnées d'un dossier administratif, juridique et technique complet attestant de la satisfaction aux critères de qualification ci-après:

- Pièces juridiques et administratives: extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), statuts constitutifs notariés, Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et attestation de non-faillite en cours de validité. Être constitué en société de droit congolais et avoir son siège social en RDC.
- Attestation d'agrément ARSP en cours de validité, délivrée conformément aux dispositions de la Loi n° 17/001 du 8 février 2017 portant règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé en RDC.
- Justifier d'une expérience avérée dans les travaux de bâtiment, génie civil ou infrastructure sanitaire.
- Disposer d'une capacité technique et humaine suffisante pour exécuter les travaux dans les délais requis.

Les entreprises étrangères devront justifier d'un accord de coentreprise (joint venture) avec une PME locale agréée ARSP, conformément aux exigences légales en vigueur.

N°	Document requis	Précisions
1	Certificat ARSP (obligatoire)	Certificat en cours de validité délivré par l'ARSP, catégorie BTP / construction.
2	Agrément de construction	Copie certifiée de l'agrément professionnel délivré par le Ministère des Travaux Publics ou équivalent provincial.
3	Documents juridiques de l'entreprise	Statuts, numéro RCCM, numéro NIF, attestation de non-faillite, mandat du représentant légal.
4	Références de projets similaires	Liste d'au moins 3 projets similaires réalisés au cours des 5 dernières années, avec montant, maître d'ouvrage et contact de référence.
5	Personnel clé	CV du Directeur Technique et du Conducteur de Travaux, avec leurs qualifications et certificats professionnels.
6	Déclaration sur l'honneur	Document signé par le représentant légal attestant l'exactitude des informations et l'absence de conflit d'intérêt.

4. Modalités de soumission

Les dossiers de candidature doivent être déposés exclusivement par voie dématérialisée, avant l'échéance fixée ci-après. Toute candidature parvenue hors délai, incomplète dans sa composition ou transmise par un canal autre que celui prescrit sera automatiquement déclarée irrecevable et éliminée de la procédure sans examen.

Adresse de soumission:

eprocurementdrc@koboldmetals.com

Objet du courriel:

KBE/AMI/26/06/002 – [Nom de l'entreprise]

Date limite de soumission:

6 juillet 2026 à 16h00 (heure locale de Manono)

5. Avertissement



KOBOLD EXPLORATION DRC SA

Société anonyme avec Administrateur Général au capital de 20.000 USD divisé en 100 actions.
5796, av. Route Du Golf, Immeuble La Vision, 7ème étage, 703, Lubumbashi, RD Congo
CD/KNG/RCCM/25-B-00452, Id. Nat. 01-B0500-N61618Q, Numéro impôt A2

Le présent appel à manifestation d'intérêt est émis à titre purement informatif et exploratoire. Il ne saurait en aucun cas être interprété comme un engagement contractuel, une promesse de passation de marché ou une obligation ferme d'acquisition à la charge de KoBold Exploration DRC.

KoBold Exploration DRC se réserve la faculté de modifier les termes du présent appel, d'en suspendre le cours ou d'y mettre fin à tout moment et sans obligation de motiver sa décision, sans qu'aucune indemnité ne soit due aux candidats de ce chef. Seuls les prestataires retenus à l'issue de l'évaluation des candidatures seront contactés en vue de participer à la phase d'appel d'offres restreint.

L'ensemble des frais afférents à la constitution, à la préparation et au dépôt du dossier de candidature demeurent exclusivement à la charge du soumissionnaire, quelle que soit l'issue de la procédure.

6. Contact

KoBold Exploration DRC

Service Achats & Approvisionnement
eprocurementdrc@koboldmetals.com